



Comité social d'administration de l'AEFE du 15 février 2023

DÉCLARATION LIMINAIRE DE LA FSU

Monsieur le Directeur général, mesdames et messieurs les membres du CSA,

L'actualité de ce début d'année 2023 est marquée par la présentation du **projet de réforme des retraites**. Depuis plusieurs semaines, les personnels du réseau AEFE se sont clairement mobilisés contre ce projet, comme en France, mais aussi avec leurs propres revendications, portées de longue date par la FSU.

Lors des mobilisations à l'AEFE, les collègues ont aussi clairement exprimé leur mécontentement quant aux questions des **rémunérations**.

L'augmentation du coût de la vie exige une réaction forte et rapide de la part de l'administration. Or,

- **Pour les détaché.e.s**, l'arrêté fixant les montants des ISVL/ICCVL n'est toujours pas paru, dans l'attente d'une réponse à la demande d'augmentation de l'enveloppe de 3 millions d'euros. L'avantage familial est lui aussi un dossier brûlant : bien souvent, il ne couvre même plus les frais de scolarité, en contradiction avec le décret 2002-22.
- **Pour les personnels de droit local**, l'Agence doit peser de tout son poids pour que les rémunérations prennent en compte les effets de l'inflation.
- **Pour les personnels de Centrale**, la revalorisation tardive de 3,5% pour les personnels contractuels est l'arbre qui cache la forêt. Le chantier des grilles salariales doit être ouvert et il faut mettre fin au gel de l'avancement des personnels détachés.

Le CSA (Comité social d'administration) se réunit aujourd'hui pour la première fois. L'année 2023 doit être, pour reprendre votre expression, Monsieur le Directeur Général, celle du rétablissement d'"*un dialogue constructif, efficace et respectueux des responsabilités et prérogatives de l'administration comme des partenaires sociaux (...)*".

Afin que cela ne reste pas lettre morte, **certaines pratiques doivent changer**. Ainsi, pour le groupe de travail sur le bon usage des outils numériques dans le réseau, demandé depuis 3 ans par la FSU, une masse de documents, soit 29 pages au total, nous sont parvenus un jour avant le GT ! Dans ces conditions, ne pouvant pas le préparer sérieusement, la FSU a refusé de siéger. Au final, le GT a même été maintenu sans l'organisation syndicale majoritaire. Quel mépris pour le résultat des élections professionnelles et pour le travail des représentant-es de la FSU !

Espérons que cela ne restera qu'un incident ponctuel, et que l'avenir apportera vite, pour les personnels de l'AEFE, des réponses concrètes, en particulier sur les rémunérations, symbole pour nous d'un **dialogue social réellement renoué** !